

CHALLENGE CROSS DE LA PROVINCE DE LIEGE - Saison 2021 - 2022

Une organisation du Comité Provincial Liégeois de la LBFA

Avec l'aide de la Province de Liège et de son Service des Sports

et

avec le soutien du Député provincial en charge des Sports

Horaire

<u>Heure</u>		<u>Catégorie</u>		
12 H 30'	(1 classement)	Cr. court H	(A partir de Jun. H)	
12 H 45'	(2 classements)	Cad. D/Cr. Court D	(A partir de Jun. D)	
13 H 00'	(1 classement)	Cad. H		
13 H 15'	(1 classement)	Sco. H		
13 H 40'	(3 classements)	Jun./Sen./Mas. H	(Mas. H---> + 35 ans)	
14 H 25'	(1 classement) (3 classements)	Sco. D + Jun./Sen./Mas. D	(Mas. D ---> + 35 ans)	
14 H 55'	(1 classement)	Ben. D	1ère année	2014
15 H 01'	(1 classement)	Ben. D	2ème année	2013
15 H 07'	(1 classement)	Ben. H	1ère année	2014
15 H 13'	(1 classement)	Ben. H	2ème année	2013
15 H 19'	(1 classement)	Pup. D	1ère année	2012
15 H 26'	(1 classement)	Pup. D	2ème année	2011
15 H 33'	(1 classement)	Pup. H	1ère année	2012
15 H 40'	(1 classement)	Pup. H	2ème année	2011
15 H 46'	(1 classement)	Min. D	1ère année	2010
15 H 54'	(1 classement)	Min. D	2ème année	2009
16 H 02'	(1 classement)	Min. H	1ère année	2010
16 h 10'	(1 classement)	Min. H	2ème année	2009

Avis à tous les organisateurs

Les distances de cross à parcourir (conformes à celles de la LBFA) sont définies sur 'Annexe' séparée.

Seules exceptions :

1) La distance pour la course 'Juniore/Seniore/Master' Dames sera de 3 à 3,5 kms.

du 01 novembre au 31 décembre 2021 et de 4 à 4,5 kms du 01 janvier au 31 mars 2022.

2) La distance pour la course 'Junior/Senior/Master' Hommes sera de 6 à 7 kms

du 01 novembre 2021 au 31 mars 2022. Un tour de plus pour les seniors,

à partir du 1 janvier 2022, 8 à 8,5 kms pour les clubs qui le désirent (préparation des Championnats).

CHALLENGE CROSS DE LA PROVINCE DE LIEGE - Saison 2021 - 2022

Récompenses du Challenge CROSS - Saison 2021- 2022

Catég.

<u>Pl.</u>	<u>Ben. D/H</u> 2 X	<u>Pup. D/H</u> 2X	<u>Min. H/D</u> 2 X	<u>Cad. D/H</u>	<u>SCO. D/H</u>	<u>Jun. D/H</u>	<u>C.C D/H</u>	<u>SEN D/H</u>	<u>MAS D/H</u>
1	Coupe	Coupe	Coupe	30,00	30,00	50,00	60,00	80,00	60,00
2	Coupe	Coupe	Coupe	20,00	20,00	35,00	40,00	60,00	40,00
3	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	25,00	30,00	50,00	30,00
4	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	15,00	20,00	40,00	20,00
5	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	15,00	20,00	30,00	20,00

Règlement

Les cross de la Province de LIEGE sont ouverts aux athlètes affilié(e)s à un club de la LRBA en possession du dossard 2022 et aux étrangers(ères) affilié(e)s à un club dans leur pays (preuve à l'appui).

Pour les B.P.M. (dossards officiels ou dossard d'un jour).

1. Le CP Liège organise un challenge de régularité 'Cross' pour toutes les catégories 'Dames' et 'Hommes'
Le challenge n'attribue des points qu'aux seul(e)s athlètes affilié(e)s à un club de la province de Liège.
2. Le challenge se dispute sur l'ensemble des cross repris dans ce folder.
3. Les athlètes des catégories B.P.M. qui n'ont pas le dossard officiel de l'année 2022 pourront obtenir un dossard d'un jour et devront s'acquitter d'un droit non remboursable de 5€ couvrant l'assurance du 'jour' pour pouvoir participer. **Les dossards d'un jour ne seront pas admis sur le podium.**
4. Toutes les organisations reprennent toutes les épreuves reconnues par la L.B.F.A. et toutes les organisations respecteront l'horaire prévu dans ce folder à l'exception du 'Cross international de Hannut' et du cross du RFCL (cross relais). **Horaire et Règlement [HTTP://rfcl-athle.be/](http://rfcl-athle.be/)**
Lors de chaque manche du "Challenge" (sauf à l'occasion du 'Cross international de Hannut'), un '**podium**' sera prévu **pour toutes les catégories : y seront admis les athlètes dossardés 2022 ou étrangers, sauf à l'occasion des Champ. provinciaux**, où il faut être licencié à un club de la province de Liège.
5. Tou(te)s les athlètes classé(e)s au Challenge dans les catégories 'Benjamin(e)s, Pupilles et Minimes' recevront un souvenir.

Calendrier, lieux et personnes de contact

Dates	Clubs	Lieux / Adresse	contact
07/11/2021	HF	Cross de Stavelot Chemin d'Amermont - 4970 STAVELC	A. LEGROS 0479/74.30.13
14/11/2021	SPA	Cross de Spa / La Fraineuse Avenue A. Hesse 41 - 4900 SPA	C. MARCHOT 0476/56.83.04
21/11/2021	FAC	Championnats provinciaux Cross des Roches - Terrain de Football N.DEPREZ Rue du beau site - 4400 FLEMALLE H/	ANNULE ! 085/82.87.99
05/12/2021	LACE	Euregio-Cross Rue du Parc 32 - 4720 LA CALAMINE	ANNULE ! 0497/57.91.18
12/12/2021	MALM	Cross de Malmedy Av. du Pont de Warche 1 - 4960 MALM	B. LODOMEZ 0497/468894
19/12/2021	RFCL	Cross de Liège (cross relais) Stade de Naimette - Xhovémont Boulevard Philippet 83 - 4000 LIEGE	L. BAILLY 0498/46..94.76
09/01/2022	HERV	Cross de Herve Terrain de football - 4654 CHARNEU	Y. PROVOOST 04/377.41.43
16/01/2022	HUY	Cross de Huy - Site de l'Ecole des jeur S. GASPART footballeurs de l'entité wanzoise Rue de Leumont 118 - 4520 ANTHEIT	0498/568430
23/01/2022	FCHA	Cross Cup - Stade L Gustin Chemin d'Avernas - 4280 HANNUT	H. ROMAINVILLE 019/69.98.98
06/02/2022	WACO	Cross du WACO Rue Edmond de Selys-Longchamps 1104 71 37 42 85 (face au Château de Longchamps) 4300 Waremm	B. Huberland
13/02/2022	SER	Cross de Seraing - Stade Ph. Wathelet Av. des Puddleurs - 4100 Seraing	T. Jolet 0476/908449
13/03/2022	ATC	<u>Remise des médailles - Ben./Pup./Min.</u> Cross de l'ATC Châteaux d'Otrange Rue des Combattants -4360 Oreye	E. LATOUR 0475/56.36.42

Remise des prix : le 19 mars (organisation WACO)

6. Le classement final de chaque catégorie sera établi sur les 7 meilleurs résultats obtenus sur l'ensemble du challenge. Si pour l'une ou l'autre raison, un cross ne devait pas avoir lieu, le classement se fera quand même sur 7 résultats.

Un bonus sera accordé en fin de challenge aux participant(e)s ayant couru plus de 7 épreuves, à savoir :

12 points	pour avoir participé à	11 cross
9 points	pour avoir participé à	10 cross
6 points	pour avoir participé à	9 cross
3 points	pour avoir participé à	8 cross

Le cross relais du RFCL octroiera 5 pts à tous les participants mais ne comptera pas dans les 7 cross pour le Challenge

7. Les benjamin(e)s né(e)s en 2014 et 2013 participeront régulièrement aux différentes manches du 'Challenge' sur une distance maximale de 600 m

Les 'jeunes' nés en 2016 et 2015 (= catégorie 'Kangourou') ne sont pas autorisés à concourir.

8. Catégories Ben./Pup./Min. à tous les cross : le calcul des points sera établi par année ---> Année 'N' et Année 'N+1'

Les athlètes ne courant pas la course correspondant à leur année de naissance ne seront pas classés.

9. Les catégories Sco. et Jun./Sen./Mas. Dames s'alignent au départ de la même course - Distance à parcourir différente pour les Scolaires - et font l'objet de 'Classements' séparés.

Idem pour les Jun./Sen./Mas. Hommes - Distance à parcourir identique - Classements séparés.

10. En cas d'ex-aequo dans le classement final du 'Challenge', les places ---> points obtenus lors du championnat provincial primeront.

11. Le calcul des points se fait de la manière suivante : 1^{ère} place : 50 pts, 2^{ème} : 45 pts, 3^{ème} 42 pts, 4^{ème} : 40 pts, 5^{ème} : 39 pts, ... 43^{ème} et places suivantes : 1 pt

Remarque : Bonus (voir ci-avant)

Un bonus de 5 pts sera ajouté à toutes les places obtenues lors du 'Championnat provincial' et lors de la dernière épreuve du challenge.

12. Le classement provisoire après chaque épreuve sera publié sur les sites de :

Comité provincial Liège : liege.lbfa.be

Herve athlétique club : herv.be

13. Les athlètes **Benj. Pup et Min.** qui ne seront pas en ordre de 'dossard' pour la nouvelle saison à l'occasion du **Cross du LACE le 05/12** se verront retirer les points des cross précédents.

Aucun points ne sera accordé si l'athlète n'a pas terminé sa course ("Points et Bonus").

14. La remise des souvenirs aux participant(e)s des catégories Ben./Pup./Min. aura lieu à l'occasion de la dernière manche du challenge.

La présence et/ou la participation à celle-ci est obligatoire pour recevoir son souvenir.

15. La remise des prix de chaque catégorie (voir ci-avant) aura lieu dans le courant du mois de mars 2022 en un endroit qui sera précisé et communiqué ultérieurement.

La présence des lauréat(e)s est obligatoire pour l'obtention des prix.

16. Tout litige et/ou cas particulier au sujet du challenge est de la compétence du 'Comité provincial' et sera traité par celui-ci.

Toutes réclamations concernant le classement d'une course est de la compétence du juge arbitre du jour.